

COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François DELAGE

Je vais vous rendre compte des affaires qui ont été réglées depuis notre réunion du 14 décembre 2023 dans le cadre de la délégation que vous avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont été signés :

1.	Un contrat entre la ville et la société SOGELINK dans le cadre d'un abonnement en mode SAAS pour l'encaissement des redevances des places du marché forain (2 736 €)
2.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme DUFOUR – Titre de l'œuvre « Carpe » pour 40,00 €
3.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. BE KUTI – Titre de l'œuvre « Plénitude éphémère » pour 1 600,00 €
4.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme SABINA ORTEGA – Titre de l'œuvre « La Mentira del fuego » pour 750,00 €
5.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. GUEMROUD – Titre de l'œuvre « Le parc Pinel sous la neige » pour 400,00 €
6.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme STATHATOU – Titre de l'œuvre « There's no colors » pour 250,00 €
7.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. TATH – Titre de l'œuvre « Danaé » pour 1 500,00 €
8.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme RODE – Titre de l'œuvre « Figuration (Parc Montsouris) » pour 600,00 €
9.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme COROZEL CHERKI – Titre des deux œuvres « Songe d'hiver 3 » issu de la série « Peindre la Prana, le souffle de vie » et « Pluie d'or » pour respectivement 800,00 € et 500,00 €
10.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme BORDRON – Titre des deux œuvres « Janvier » et « Mars » pour respectivement 150,00 € et 150,00 €
11.	Abonnement avec SVP Secteur Public pour un montant de 14 184,00 €
12.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et SIPFP SEGUIN – Titre de l'œuvre « Le cri de la SIPFP » pour 1 € symbolique
13.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme MARTINET – Titre de l'œuvre « Les voiles » (400,00 €)
14.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. HERRMANN – Titre de l'œuvre « Coincé entre les poubelles » (250,00 €)
15.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. KADRI – Titre de l'œuvre « Les Citoyens » (500,00 €)
16.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. MASKALI – Titre de l'œuvre « La menace qui monte (Assemblée Nationale) » (400,00 €)
17.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme GHOUANE – Titre de l'œuvre « Mon bourgeon » pour 150,00 €
18.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et M. PYZIK – Titre de l'œuvre « Sur le quai » (844,00 €)
19.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme MORIZET – Titre de l'œuvre « Notre-Dame-de-Roscodon à Point-Croix » (30,00 €)
20.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme ANTON – Titre de l'œuvre « Montagnes, un voyage à travers l'espace » (120,00 €)
21.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme NEVEUX – Titre de l'œuvre « Les dahlias » (150,00 €)
22.	Convention d'acquisition d'œuvre et d'art et de cession des droits patrimoniaux entre la ville du Kremlin-Bicêtre et Mme BATISTA CHARGELEGUE – titre de l'œuvre « Flammes » (100,00 €)
23.	Un contrat entre la ville et Ovation Coaching dans le cadre d'une prestation au centre social le 15/10/2023 (120 €)

24.	Un contrat entre la ville et Ovation Coaching dans le cadre d'une prestation musicale au centre social le 20/12/2023 (600 € TTC)
25.	Une convention entre la ville et la Cité de l'architecture et du patrimoine dans le cadre d'un partenariat relatif aux droits d'entrée des kremlinois à la Cité, à l'exposition « Métro ! Le Grand Paris en mouvement » - entre le 8/11/2023 et le 02/06/2024 (6 € le billet)
26.	Un contrat entre la ville et l'association France Bénévolat Val-de-Marne dans le cadre de la fourniture du jeu de la roue de la citoyenneté pour le 22/12/2023 (650 € net)
27.	Un contrat entre la ville et Alex BONNEMAISON dans le cadre de la réalisation de reportages photographiques des évènements municipaux - du 02/01/2024 au 21/12/2024 (coût en fonction de la prestation)
28.	Un contrat entre la ville et Mme NITTA pour le concert « Le classique c'est fantastique ! » du dimanche 21/01/2024 à l'auditorium Lounès Matoub (244 € net)
29.	Un contrat entre la ville et M. BELACEL dans le cadre de l'exposition « A l'écoute du vivant » composée de peintures et de collages du 09/01 au 03/02/2024 dans le hall de la Médiathèque (300 € net)
30.	Un contrat entre la ville et M. SYMONDS pour l'exposition « Sports de fille » dans le cadre de l'Olympiade culturelle : 12 bâches avec photographies exposées Place Jean Jaurès du 09/01 au 30/04/2024, tirages photographiques exposés dans le hall de l'Echo du 06/02 au 09/03/2024 (550 € TTC)
31.	Un contrat entre la ville et Ithéa Conseil SAS pour la réalisation de la Convention Territoriale Globale (15 000 € TTC)
32.	Un contrat entre la ville et l'Association la Compagnie Les Oiseaux de nuit pour deux représentations de théâtre forum sur la santé des femmes les 18 et 22 décembre 2023 au Centre Social Germaine TILLION (2 200 € TTC).
33.	Un contrat entre la ville et la société NEDAP France pour la maintenance et la téléassistance du système RFID NEDAP (forfait annuel : 3 072,50 €)
34.	Un contrat entre la ville et Monsieur LAGROST dans le cadre de l'évènement « Le classique c'est fantastique » du 21 janvier 2024 (244€ net)
35.	Un contrat entre la ville et Monsieur MATSUURA dans le cadre de l'évènement « Le classique c'est fantastique » du 21 janvier 2024 (244€ net)
36.	Un contrat entre la ville et Mme CHAUSSON dans le cadre de l'exposition « Les murs ont des oreilles » du 5 au 15 février 2024 à la médiathèque l'Echo (1 000€ net)
37.	Un contrat entre la ville et le Groupe DI AND PO dans le cadre de la location, de l'installation et du retrait du matériel (scène, son, décoration, etc.) le samedi 14 janvier au Gymnase Jacques Ducasse (32 389,06 € TTC)
MP 2023-12	Rénovation de la chaufferie de l'école maternelle Pauline Kergomard attribué à PVCF PLOMBERIE VENTILATION CHAUFFAGE FROID pour un montant de 266 624,48 € HT pour une durée de 16 semaines à compter de la notification intervenue le 12/12/2023
PA 23-15	Vœux du Conseil municipal attribué à la MAISON LECOINTE TRAITEUR - Accord-cadre à bons de commande avec un maximum : Lot 1 - Repas des retraités - 23 000 € HT maximum - Lot 2 - Apéritif dînatoire à la population - 24 000 € HT maximum – Notifié le 21/12/2023
PA 23-04-2	Etudes géotechniques, hydrogéologiques et reconnaissances structurelles dans le cadre du projet de la cité sportive de la Ville du Kremlin-Bicêtre - Lot 2 - Diagnostics sur la solidité et l'état sanitaire des structures existantes du COSEC et du Gymnase Ducasse – Attribué à SEMOFI pour un montant de 61 281,00 € HT – Notifié le 30/01/2024
MP 2023-04	Fourniture, maintenance curative et préventive et travaux de déploiement de la vidéo-protection de la Ville du Kremlin-Bicêtre – Attribué à INEO INFRACOM SNC - Accord-cadre passé pour une durée initiale de 3 ans reconductible 1 fois pour une durée de 1 an, avec un maximum de 2 100 000 € HT pour la période initiale et de 700 000 € HT pour la période de reconduction. Le montant pour la partie forfaitaire est de 70 163,40 € HT – Notifié le 05/12/2023.
MP 2023-15	Requalification de l'îlot Victor Hugo – Attribué aux PAVEURS DE MONTROUGE pour un montant de 516 799,20 € HT – Notifié le 22/01/2024